

CONSEIL EXÉCUTIF DE LA SOUS-SECTION CBC/RADIO-CANADA DE LA GCM

**CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE DU 14 MAI 2019**

Approuvé le 30 mai 2019

Présents :

Jonathan Spence (président), Kim Trynacity, Saida Ouchaou-Ozarowski, Naomi Robinson, Karina Roman, Wendy Martin, David Horemans, Dave Croft, Bob Sharpe, Carmel Smyth (vice-présidente),

Absents : Gaynette Spafford (Rédactrice du procès-verbal)

1. Ouverture de la séance à 20 h 7 HE
2. Énoncé de principes : Croft lit la Déclaration de principes sur les droits de la personne
3. MOTION d'approbation de l'ordre du jour tel que modifié : P/A Horemans/Ouchaou-Ozarowski – adoptée
4. Motion d'approbation du procès-verbal des 1<sup>er</sup> et 2 avril 2019 : P/A Horemans/Trynacit - adoptée
5. Mot du président – Compte rendu sur les petites localités, état des relations avec les RI, préparation de la nouvelle Convention collective, Tait et Williams assisteront au Comité de l'équité en matière d'emploi, réunion avec le nouveau VP P/C, :Lettre Archives
6. Affaires courantes – Conseil des présidents - Smyth assurera la liaison avec le bureau national et les conseillers syndicaux Wirsig, Roy, May, Baert et Di Fruscio afin de consolider les cours pour le Conseil des présidents.
7. Plan stratégique – Spence et la présidente nationale assisteront à la présentation du plan stratégique et poseront des questions sur les emplois, les conditions de travail et l'état des services d'informations au pays.
8. Le Comité directeur d'entreprise – le 21 juin – soulevra la question des données statistiques actuelles sur les emplois, discutera davantage en personne, et se concentrera probablement sur le nouveau plan stratégique.
9. Départ d'un conseiller syndical – Sharpe s'inquiète du roulement de personnel, Spence fera part de ces préoccupations au Comité de gestion, et Spence a dissipé de nombreuses rumeurs.
11. Protocole d'entente sur le partage des pensions et les avantages sociaux – Spence a expliqué qu'il est difficile d'amener d'autres syndicats à passer à l'action, qu'il entretient de bonnes relations avec eux et qu'un plan est en place depuis un an.
12. Motion – Que le CESS finance un voyage à Victoria pour le directeur de la C.-B. en payant une journée de congé et un vol (450 \$) : P/A Horemans/Robinson – adoptée
13. Motion – Que le CESS finance un voyage à Ottawa pour la directrice SRC en payant une journée de congé et de déplacement : P/A Smyth/Trynacity - adoptée

Les nouvelles affaires de Toronto ont été reportées à la réunion en personne du Conseil des présidents.

(Remarque : Des documents financiers seront fournis pour ces motions conformément aux Statuts et règlements)

a. Attendu que l'unité locale de la Guilde canadienne des médias (GCM) à Toronto représente la moitié des membres de la GCM-CBC/Radio-Canada,

et considérant que toutes les formes de communication sont vitales pour l'engagement et l'information des membres,

et attendu que ce ne sont pas tous les membres qui lisent ou reçoivent les courriels de la GCM,

et attendu que les babillards électroniques seront installés dans des endroits très achalandés (plus précisément, les cuisinettes),

Il est résolu que le CESS demande au CEN de payer la moitié des coûts de nouveaux babillards syndicaux à CBC/Radio-Canada Toronto.

Proposée : C.-B.

Appuyée : JF

La motion est adoptée à l'unanimité.

b. Attendu qu'un réseau de délégués syndicaux bien formés est le fondement pour ce qui est de l'engagement de membres

qu'il soit résolu que le CEUL demande au CESS de demander au CEN de financer des journées de congé syndical pour tous ceux qui assisteront aux prochaines journées de formation des délégués syndicaux.

Proposée : MG

Appuyée : VG

La motion est adoptée à l'unanimité

C. Attendu que les questions des employés temporaires ont été identifiées comme une priorité lors des négociations, que Toronto compte un effectif temporaire actif et varié, et attendu que le travail effectué par le Comité des employés temporaires de Toronto peut être bénéfique pour l'ensemble de CBC/Radio-Canada. Il est résolu que le CESS demande au CEN de payer jusqu'à 16 libérations de membres pour les membres du Comité des travailleurs temporaires de Toronto.

Ce comité fera des recherches et apportera du soutien relativement aux questions touchant les membres temporaires en 2019.

Proposée : C.-B.

Appuyée : MG

La motion est adoptée à l'unanimité.